



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2002
Français
Original: arabe

Cinquante-septième session

Point 84 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : M. Walid A. **Al-Hadid** (Jordanie)

1. À sa 19^e séance plénière, le 20 septembre 2002, sur la recommandation du Bureau, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session la question intitulée :

« Questions de politique macroéconomique :

- a) Commerce international et développement;
- b) Produits de base;
- c) Science et technique au service du développement;
- d) Crise de la dette extérieure et développement;
- e) Système financier international et développement;
- f) Préparatifs de la Réunion ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 8^e, 11^e, 30^e et 31^e séances, les 3 et 16 octobre et 11 et 12 novembre 2002. Les vues exprimées à ce sujet sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.2/57/SR.8, 11, 30 et 31). On pourra également se reporter au débat général tenu par la Commission de sa 2^e à sa 8^e séance, du 30 septembre au 3 octobre (voir A/C.2/57/SR.2 à 8). Les débats qu'elle consacrera ultérieurement à ce point de l'ordre du jour feront l'objet d'additifs au présent rapport :

* Le rapport de la Commission paraîtra en sept parties, sous la cote A/57/529 et Add.1 à 6.



<i>Alinéa</i>	<i>Additif</i>
a)	1
b)	2
c)	3
d)	4
e)	5
f)	6

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents ci-après :

Point 84

Questions de politique macroéconomique

Lettre datée du 20 août 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent des Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué de la trente-troisième session du Forum des îles du Pacifique tenu à Suva du 15 au 17 août 2002 (A/57/331)

Lettre datée du 20 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant les documents de la vingt-neuvième session de la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères, tenue à Khartoum du 25 au 27 juin 2002 (A/57/422-S/2002/1064)

Lettre datée du 23 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la Déclaration adoptée par les Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 lors de leur vingt-sixième Réunion annuelle, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 19 septembre 2002 (A/57/444)

a) Commerce international et développement

Rapports du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa vingt-huitième réunion directive [A/57/15 (Part I)], de sa dix-neuvième session extraordinaire [ibid. (Part II)] et de sa quarante-neuvième session [ibid. (Part III)]¹.

Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement (A/57/376)

b) Produits de base

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les tendances et perspectives mondiales concernant les produits de base (A/57/381)

¹ Documents à paraître en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 15 (A/57/15)*.

c) Science et technique au service du développement

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information (A/57/71-E/2002/52 et A/57/71/Add. 1-E/2002/52/Add. 1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications sur les préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information (A/57/71-E/2002/52 et A/57/71/Add.1-E/2002/52/Add.1)

Notes du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur l'appui du système des Nations Unies en faveur de la science et de la technique en Amérique latine et aux Caraïbes (A/56/370); et les observations du Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies au sujet du rapport du Corps commun d'inspection (A/56/370/Add.1)

Lettre datée du 12 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/57/2)

d) Crise de la dette extérieure et développement

Rapport du Secrétaire général sur la crise de la dette extérieure et le développement (A/57/253)

e) Système financier international et développement

Rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement (A/57/151)

f) Préparatifs de la Réunion ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit

Rapport du Secrétaire général sur les mesures liées aux besoins et aux problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : processus préparatoire de la Réunion ministérielle internationale sur la coopération en matière de transport de transit (A/57/340)

Lettre datée du 23 septembre 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République démocratique populaire lao auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le communiqué adopté à la troisième Réunion ministérielle annuelle des pays en développement sans littoral, tenue à New York le 17 septembre 2002 (A/57/426)

4. À la 8e séance, le 3 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement [au titre de l'alinéa f)]; par le Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéas e)]; et par le Chef de la direction exécutive et de la gestion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement [au titre des alinéas b) et d)] (voir A/C.2/57/SR.8).

5. À la 11e séance, le 16 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Coordonnateur exécutif du secrétariat du Sommet mondial, le Directeur de la

Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination, et un inspecteur du Corps commun d'inspection [au titre de l'alinéa c)] (voir A/C.2/57/SR.11).

6. À la 30e séance, le 11 novembre, le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a fait une déclaration liminaire au titre de l'alinéa a) (voir A/C.2/57/SR.30).
